

AIDE MÉMOIRE DU CANDIDAT MOUVEMENT INTRADÉPARTEMENTAL 2024

Afin de participer aux opérations du mouvement dans les meilleures conditions, les candidats doivent suivre les 8 étapes suivantes

1 - Je vérifie mes informations personnelles et professionnelles : ces données peuvent être consultées sur I-prof. Si certaines informations sont manquantes ou erronées (habilitations langues, titres, BOE, etc.), il m'appartient de le signaler via I-prof dans les meilleurs délais.

2 - Je prends connaissance de tous les documents relatifs aux opérations du mouvement : ces documents sont disponibles sur le site Internet de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Lot :

<https://www.ac-toulouse.fr/mouvement-intra-departemental-et-ineat-exeat-rentree-scolaire-2024-dans-le-lot-124714>

3 - Éventuellement, je peux faire acte de candidature pour un poste à profil : un appel à candidature est organisé pour chaque type de poste à profil. Les intentions de candidature sont à transmettre pour avis à Madame l'Inspectrice ou Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription du candidat (modalités présentes dans l'appel à candidature).

<https://www.ac-toulouse.fr/mouvement-intra-departemental-et-ineat-exeat-rentree-scolaire-2024-dans-le-lot-124714>

4 - Éventuellement, j'ai la possibilité de demander une majoration de barème : si je remplis les conditions pour bénéficier d'une majoration de barème au titre du handicap de mon conjoint ou de mon enfant ou d'une situation médicale et/ou sociale, je retourne ma demande au service médical : voir la note départementale sur la page

<https://www.ac-toulouse.fr/mouvement-intra-departemental-et-ineat-exeat-rentree-scolaire-2024-dans-le-lot-124714>

Afin de participer aux opérations du mouvement dans les meilleures conditions, les candidats doivent suivre les 7 étapes suivantes

5 – Je me connecte au serveur Mvt1D et formule des vœux : le serveur sera ouvert du **29 mars 17H00 au mercredi 17 avril 2024 (minuit)**. Pour la formulation des vœux, les participants sont invités à se référer à la circulaire départementale. Avant d'émettre des vœux, il est important de lire attentivement tous les documents. Ces documents ainsi que la liste générale des postes avec leur numérotation sont accessibles et téléchargeables sur le site Internet de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Lot

6 – Je vérifie le premier accusé de réception : les accusés de réception sont transmis aux participants via leur boîte électronique I-Prof. Les vœux y apparaissent en clair dans l'ordre indiqué par les candidats lors de la saisie sur Internet. Je dois vérifier et conserver ce document.

Uniquement en cas d'anomalie, je dois le corriger manuellement, le signer et l'envoyer par mail, mouvement1d46@ac-toulouse.fr à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Lot pour le **24 avril 2024**, délai de rigueur.

7 – Je vérifie le second accusé de réception sur lequel apparaissent désormais mes éventuelles majorations de barème et/ou priorités. J'ai jusqu'au **6 mai 2024** pour adresser par mail ma demande de modification à : mouvement1d46@ac-toulouse.fr

8 – Je consulte les résultats du mouvement : les affectations seront visibles à partir du **jeudi 30 mai 2024** dans l'onglet «Affectation» de mon dossier agent dans I-prof

Calendrier des opérations

Commissions d'entretien postes à profil (l'organisation sera ajustée aux besoins de recrutement)	Février – Avril 2024
Transmission de la note pour la bonification au titre du handicap	Jeudi 7 mars 2024
Réunion webinaire	Mercredi 3 avril 2024 14h00
Saisie des vœux Transmission le 29 mars 2024 de la liste des postes et des groupes de vœux.	A compter du vendredi 29 mars 2024 17H00 jusqu'au 17 avril 2024 minuit
Date de début d'envoi des pièces justificatives Date limite de dépôt des pièces justificatives	Date de début : vendredi 29 mars 2024 Date de fin : lundi 22 avril 2024 12H00
Accusés de réception de participation envoyés dans les boîtes I-prof (accusé de réception sans barème)	Jeudi 18 avril 2024 14H00
Date limite de retour du barème de participation si il comporte une anomalie	Mercredi 24 avril 2024 12H00
Date limite de modification des vœux exprimés. Demande motivée par des circonstances exceptionnelles	Mercredi 24 avril 2024 12H00
Date limite d'annulation de la demande de mutation : demande à transmettre au service DRH sur l'adresse mail : mouvement1d46@ac-toulouse.fr	Lundi 29 avril 2024
Affichage dans MVT1D des accusés de réception avec barème initial	Mardi 30 avril 2024
Date limite des demandes de correction du barème initial S'il ne comporte pas d'anomalie, il n'a pas besoin d'être retourné	Lundi 6 mai 2024
Affichage dans MVT1D des accusés de réception avec barème définitif .	Jeudi 16 mai 2024
Résultats des mutations départementales	Au plus tard le jeudi 30 mai 2024
Information des personnels en services fractionnés de la composition de leurs postes	Date limite prévisionnelle : vendredi 28 juin 2024

Contact

Communication MVT1D uniquement sur l'adresse électronique suivante :

mouvement1d46@ac-toulouse.fr

Informations

<https://www.ac-toulouse.fr/mouvement-intra-departemental-et-ineat-exeat-rentree-scolaire-2024-dans-le-lot-124714>